

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7446 SÉANCE DU 21 août 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**DEMANDE DE TRANSFERT DE BANDE
JONAH BACON**

Attendu que Mme Anne Sioui-Riverin, membre inscrit de la Nation huronne-wendat, sous le numéro de registre 0500364801, a fait parvenir une demande de transfert de bande à la Nation huronne-wendat (NHW) pour son enfant mineur, **Jonah Bacon**, membre inscrit de la bande des Innus de Pessamit ;

Attendu que la demande de Mme Sioui-Riverin est conforme aux exigences mentionnées dans la résolution **no 7142** datée du 18 janvier 2021 et plus précisément au point **1. Pour un indien inscrit au Registre des Indiens, d'origine huronne et actuellement inscrit à la liste d'une autre Première Nation : c'est-à-dire :**

(B) S'il s'agit d'un enfant mineur, d'origine huronne et actuellement inscrit à la liste d'une autre Première Nation, le parent ou le tuteur doit :

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7446 SÉANCE DU 21 août 2023

**DEMANDE DE TRANSFERT DE BANDE
JONAH BACON**

a) Présenter pour chaque enfant une demande écrite au Conseil de la Nation huronne-wendat; **b)** Fournir **pour chaque enfant** toutes les pièces justificatives exigées; **c)** Fournir pour chaque enfant une lettre de consentement au transfert de l'autre parent ou une preuve de décès de ce dernier, une preuve démontrant que ce dernier parent est incapable de donner son consentement ou un jugement prononçant à l'égard de cet autre parent la déchéance de l'autorité parentale; **d)** Obtenir le consentement du Conseil de la Nation huronne-wendat.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu**:

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat approuve et accepte le transfert à la Nation huronne-wendat de Jonah Bacon;
- **Que** les démarches auprès du Registraire des Indiens soient entreprises dans les plus brefs délais pour procéder à ce transfert.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND